

Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Horaires de la Guilthèque : le mercredi : de 10 h à 12 h 30 et de 14h à 18h, le jeudi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, le vendredi : 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, le samedi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.



Agenda

Vendredi 25 février

20 h 30 - Complexe Louis Ballard - ASG - Vétérans reçoit Le Faou

Samedi 26 février

20 h 30 - Agora - Spectacle « Maman Europa » - Saison culturelle de la Ville de Guilers

Dimanche 27 février

9 h 45 - Gymnase Kerdrel - Les Bleuets - Seniors gars reçoit St Divy

15 h 30 - Complexe Louis Ballard - ASG - Seniors A reçoit Berven

www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr

nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 25 février

2022

n° 2244

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,
reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 26 février de 10 h à 12 h en mairie

Sophie GUIAVARCH, Adjointe au Maire

Prendre rendez-vous avant le vendredi midi au 02 98 37 37 37.

Etat civil

Naissances :

GENET Elio

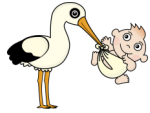
DELACROIX Manël

Décès :

UGUEN Emile (79 ans)

GAUDIN Ghislaine (65 ans)

TALARMIN Joseph (89 ans)



Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11 h 30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, 53, rue Charles de Gaulle à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob, Mme Ulliac, Mme Cabon, Mme Trompf : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, **Mme Morlier (sage-femme)** : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08

Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Inscriptions listes électorales

Vous avez jusqu'au **4 mars** pour vous inscrire sur les listes électorales afin de voter pour les Elections présidentielles **du 10 et 24 avril**.

Les inscriptions déposées **après le 4 mars**, seront prises en compte uniquement pour les élections législatives des **12 et 19 juin**.



Les évènements à ne pas rater



Du 1^{er} mars au 30 avril, exposition de peintures et de céramiques de Jacqueline et Jean-Claude HOLLIER :

A deux mains, demain

Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque.

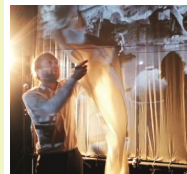
Samedi 26 février à 20 h 30 à L'Agora

Maman Europa

Tout public à partir de 13 ans. Tarifs : 12 € / 6 €

Sabine partage avec les spectateurs sa binationalité, entre-deux singulier, et ces trajectoires croisées

entre sa mère et elle, son amour pour ce grand projet de paix qu'est l'Europe et ses craintes, ses espoirs, quant à son devenir. Seule en scène, elle fait exister des personnages comme tirés d'une photographie de famille plus ou moins fictionnelle.



Vendredi 18 mars - Salle Jean de Florette – Espace Marcel Pagnol

Journées particulières - Cie 3e Acte

Ces Journées Particulières mêlent l'intime et la grande Histoire, chaque personne en ressortira

transformée. Nous sommes le 7 mai 1938, le jour où Hitler vient à Rome rencontrer Mussolini, dit le Duce. Tous les habitants de la ville sont partis assister à la réception somptueuse organisée par l'Italie fasciste. Dans un immeuble déserté, au cœur de Rome, il reste cependant trois personnes que tout sépare et qui pourtant vont être amenées à se rencontrer.

Retrouvez le programme complet des spectacles sur le site internet de la Ville de Guilers. Le pass vaccinal ou sanitaire et le port du masque sont obligatoires pour l'ensemble de ces évènements.

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du **26 février** faire le 15.

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17) / **SAMU** : 15 / **Pompiers** : 18 / **Eau du Ponant** : 02 29 00 78 78 / **Taxi Guilers Enzo** : 06 81 14 18 19 / **Taxi Laurent** : 06 74 22 91 88



La mairie vous informe

Mesures sanitaires

Pass vaccinal & Pass sanitaire

Le **pass vaccinal**, qui concerne toute personne âgée de plus de 16 ans, consiste en la présentation de l'une de ces trois preuves :

- **Certification de vaccination** (schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles) ;
- **Certificat de rétablissement** au Covid-19 de plus de 11 jours et de **moins de 4 mois** ;
- **Certificat de contre-indication médicale à la vaccination**.

La dérogation qui permettait aux personnes ayant reçu leur première dose de vaccin d'utiliser un certificat de test négatif de moins de 24 h dans le cadre du pass vaccinal **n'est plus possible**.

Depuis le 15 février 2022, pour les personnes de plus de 18 ans et 1 mois, la dose de rappel doit être réalisée dès 3 mois après la fin de son schéma vaccinal initial, et dans un délai de 4 mois maximum. **Ainsi, pour conserver son certificat de vaccination valide dans le pass vaccinal, la dose de rappel doit être faite au plus tard 4 mois après la dernière injection.**

Les personnes de 16 à 17 ans n'ont pas l'obligation de faire leur rappel pour conserver leur pass vaccinal, même si le rappel leur est ouvert.

Le pass vaccinal remplace le pass sanitaire pour les personnes de 16 ans et plus dans les lieux recevant du public (à l'exception des établissements de santé et sociaux).

Tout comme le pass sanitaire, le pass vaccinal s'applique pour le public comme pour les personnes qui travaillent dans les lieux où il est obligatoire.

Pour les enfants de 12 ans et 2 mois à 15 ans, c'est le pass sanitaire, qui inclut la possibilité supplémentaire de présenter la preuve d'un test négatif de moins de 24 h, **qui demeure en vigueur**.

Manifestations et évènements

Il n'y a plus de limitation de jauges spectateurs pour **les manifestations sportives se tenant en intérieur (salle de sport, gymnase...) ou en extérieur (stade, complexe sportif...)**. Seul le port du masque reste obligatoire sauf pendant la pratique sportive. Le respect strict des mesures barrières et la distanciation physique sont maintenus.

Depuis le **16 février** :

- Dans les bars et restaurants ou espaces délimités assimilables intégrés dans des enceintes sportives, la consommation de nourriture et de boisson est possible dans le respect des protocoles sanitaires.
- La consommation de nourriture et de boissons au sein des autres établissements recevant du public, lors des moments de convivialité, des réunions associatives, des réceptions diverses, est autorisée. Celle-ci intervient dans les conditions définies par le protocole sanitaire applicable aux bars, restaurants et services de traiteurs, notamment l'obligation de présenter un pass vaccinal. L'obligation de consommer en position assise exclusivement est supprimée.
- Par ailleurs, les discothèques peuvent rouvrir, les concerts debout peuvent reprendre dans le respect du protocole sanitaire. La consommation est à nouveau possible dans les stades, cinémas et transports, de même que la consommation debout dans les bars.

Port du masque

Le port du masque en extérieur **n'est plus obligatoire depuis le 2 février, hormis dans les établissements sportifs de plein air (complexe Louis Ballard)** excepté lors de la pratique de l'activité sportive, conformément au protocole du Ministère des sports. **Le port du masque est obligatoire dès l'âge de 6 ans** dans les transports et tous les lieux recevant du public : transports en commun, gares et stations de transports publics, tous les établissements recevant du public, les bars, cafés et restaurants lors des déplacements, établissements sportifs de plein air, marchés couverts, services publics, banques, bureaux de poste, lieux de culte...

Le masque ne sera plus obligatoire dans les lieux clos soumis au pass vaccinal **à partir du 28 février**.

L'ensemble de ces mesures sont susceptibles d'évoluer



Attention au démarchage abusif

Diagnostic d'économies d'énergie

Des démarcheurs, se réclamant des autorités gouvernementales, prospectent par téléphone les particuliers de la région et leur précisent qu'ils se présenteront le lendemain à leur domicile pour faire un diagnostic et vérifier que leur habitation est aux normes en matière d'économies d'énergie.

Si vous êtes sollicité(e) par un démarcheur physique, restez vigilant(e) : prenez le temps de vous renseigner par vous-même et d'appeler l'entreprise concernée, une fois le représentant commercial parti. Ne signez rien avant d'avoir vérifié que l'offre est fiable ! N'hésitez pas à faire des devis auprès d'autres artisans et vérifiez auprès des organismes compétents si les travaux préconisés lors de ces diagnostics sont obligatoires dans votre situation.

Mutuelle communale

Du démarchage téléphonique abusif par des mutuelles nous a été signalé. Merci de rester vigilant. Pour rappel, les deux mutuelles retenues par la mairie, Nuoma et Axa, n'effectuent pas de démarchage téléphonique.

Offre d'emploi - Ville de Guilers

La Ville de Guilers recrute un adjoint technique ou adjoint technique principal 2^{ème} classe, référent espaces verts à temps complet à compter du **1^{er} mai 2022**. Missions : coordination de l'activité et de l'équipe espaces verts, entretien des espaces verts et du matériel. Date limite de dépôt des candidatures : **15 mars**. Renseignements complémentaires sur ville@mairie-guilers.fr.



Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 25 mars, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie (02 98 37 37 37).



Conciliateur de justice



Prochaine permanence du conciliateur de justice le **lundi 7 mars** de 9 h à 12 h, sur RDV à l'accueil de la Mairie ou au 02 98 37 37 37.

La mairie vous informe (suite)

Demande et renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité

Comme pour les passeports, les demandes et renouvellements de Cartes Nationales d'Identité doivent être effectués dans les mairies équipées du dispositif spécifique. A savoir pour l'arrondissement de BREST : Brest (centre Hôtel de ville, quartier de Bellevue, quartier des Quatre Moulins, quartier de Saint-Pierre, quartier de Saint-Marc, quartier de Lambézellec, quartier de l'Europe), Guipavas, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Plougastel-Daoulas, Saint-Renan et Plouzané. **Vous pouvez effectuer une pré-demande** en créant un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué. Pensez à le noter ou l'imprimer pour votre déplacement en mairie équipée de bornes biométriques.

C.C.A.S.

Repas Saint Albert

Vous souhaitez partager un repas en bonne compagnie ? N'hésitez pas à venir rejoindre le groupe!

Les repas St Albert ont repris depuis le **mardi 22 février**. Inscription en mairie **avant le lundi 16 h** au 02 98 37 37 37. Le pass vaccinal est obligatoire, vérification sur place le mardi.

Le tarif du repas est de 6,10 € et le vin 0,80 €. Possibilité d'acheter des cartes de 5 repas à 30,50 € et 5 vins à 4 € pour les personnes régulières.

Les bénévoles du minibus assurent les navettes pour les personnes souhaitant se rendre au repas. Carte de 10 trajets aller-retour à 10 €.

Séjour seniors ANCV



Le C.C.A.S. de Guilers organise un séjour seniors ANCV du **samedi 3 au samedi 10 septembre 2022**, au village vacances Le Phare à l'île de Ré.

Vous pouvez retirer le dossier descriptif du séjour auprès du CCAS, pour prendre connaissance du programme et du tarif, **dès le 28 février**. Les dossiers d'inscription seront à déposer à partir du **lundi 7 mars 8 h 30**, en mairie. Seuls les dossiers complets

seront pris en compte.

Les places étant limitées, nous risquons de ne pas pouvoir accepter l'ensemble des personnes inscrites.

Renseignements auprès du C.C.A.S. au 02 98 37 37 05

Education / Enfance / Jeunesse

Menus de la cantine du 28 fev. au 4 mars

Lundi	Mardi
Mâche aux croûtons et Mimolette	Pain*, soupe à l'oignon
Bouillottes aux légumes** (bouillottes, petits pois, navets, carottes, oignons, pois chiches)	Bœuf au paprika (VOF et BBC), pommes de terres campagnardes (persil, oignons*, lardons, pommes de terre)
Banane*, petit suisse sucré	Pomme*
Judi	Vendredi
Betterave* au persil	Cervelas vinaigrette
Poisson du jour sauce armoricaine, purée de pois cassés*	Paupiette de veau sauce chasseur, petits pois carottes*
Liégeois vanille-caramel	Ananas

* : bio / ** : un ou plusieurs produits sont issus de l'agriculture biologique AOC : Appellation d'Origine Contrôlée / VOF : Viande d'Origine France BBC : Bleu Blanc Cœur / # : Pêche durable

Education / Enfance / Jeunesse

Ecole Sainte-Thérèse

A l'occasion des portes ouvertes, la directrice et l'équipe éducative de l'école Sainte-Thérèse vous proposent un accueil à l'école le **samedi 19 mars** de 9 h 30 à 12 h 30.

Nous pourrions vous proposer une visite individualisée de l'établissement, et une rencontre personnalisée avec l'enseignante de votre enfant. Ceci vous permettra de découvrir nos projets éducatif et pédagogique. Au plaisir de vous rencontrer prochainement !

Prise de rendez-vous possible par mail : sainte-therese.guilers@wanadoo.fr ou par téléphone : 07 66 78 66 79.

Vie associative

Centre socio-culturel L'Agora

« Le Monde en Images »

Vous avez voyagé en France ou à l'étranger et vous souhaitez partager vos photos ou diaporamas, n'hésitez pas à prendre contact avec L'Agora pour les projections de **septembre 2022 à juin 2023**.

Atelier

Le Centre socioculturel de L'Agora, en partenariat avec La Maison de la Bio du Finistère, propose un atelier sur le thème « Préparer son potager pour l'arrivée du printemps en intégrant la rotation des cultures ».

L'atelier aura lieu le **jeudi 10 mars** de 18 h à 20 h, dans le hall de L'Agora. Il sera encadré par Charly Rio, animateur jardinage à la MAB29. Atelier gratuit, limité à 15 personnes, sur réservation uniquement.

Marché de Saint-Renan

Sortie en mini bus le **samedi 5 mars**. Départ de L'Agora à 9 h 30, retour vers 11 h 30. Participation : 1 €. Inscription obligatoire, sortie limitée à 8 places.

Fête de la nature

Pour la prochaine Fête de la Nature qui aura lieu le **samedi 21 mai**, L'Agora organise une rencontre le **mercredi 9 mars** à 18 h 30 pour partager les idées et envies de chacun.

Dorothee Le Troadec, animatrice dans l'éducation à l'environnement vers un développement durable en stage à L'Agora, coordonne l'événement. Vous pouvez la joindre à L'Agora pour tout renseignement.

Bourse aux livres

L'Agora organise une bourse aux livres le **dimanche 13 mars** de 9 h à 14 h à L'Agora, Guilers. Entrée gratuite. Les ventes permettront de financer en partie un week-end familial.

Sortie cinéma

L'Agora organise une sortie cinéma le **dimanche 27 février**.

Le film sera choisi le mardi précédant la séance, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des envies. Rendez-vous à 15 h 15 à l'Agora. Minibus et covoiturage. Tarif : 5 € sur inscription.

Visites d'entreprises

Grain de Sail & la criée de Roscoff : **jeudi 24 mars**. Départ à 9 h du centre socioculturel L'Agora, covoiturage et mini-bus, sur inscription : 10 € pour les adhérents / 12 € pour les non-adhérents. Le repas à l'heure de midi sera à la charge du participant.

Pour toutes les animations proposées par le centre socioculturel L'Agora, en intérieur : pass sanitaire pour les enfants de 12 ans et 2 mois jusqu'à 15 ans, pass vaccinal à partir de 16 ans, port du masque obligatoire à partir de 6 ans.

Renseignements et inscriptions au 02 98 07 55 35

Vents du large



Le groupe Vents du large se produira **dimanche 27 février** à 15 h à l'espace culturel du champ de foire à Plabennec. Ce concert est donné au profit de l'association Santes Anna afin de récolter des fonds pour financer la remise en état du patrimoine du quartier de Lanorven sur la commune de Plabennec (entrée 10 €).

Pour plus de renseignements : www.ventsdularge.com

Vie associative (suite)

Ecole de Musique et de Danse

Samedi 5 mars à 19 h 30 à l'Agora, le département danse de l'EMDG organise son bal masqué ! Soirée dansante avec démonstrations, initiations... Un temps convivial et festif autour de la danse. Venez masqués et déguisés. Gratuit, inscription obligatoire sur www.emdg-guilers.org



Guilers Accueil

Mardi 1^{er} mars : décorations de Pâques.
jeudi 3 mars : chiffres et lettres, jeux de société.
Pensez à vous inscrire sur la liste pour la crêperie du **mardi 22 mars**.

Partage

Réouverture des locaux depuis le **12 février**, de 13 h 30 à 16 h. Ouvert tous les samedis. La Boutik : 16 rue Charles de Gaulle. Le P'ty grenier : 14 rue St Valentin.
Nous recherchons un ou des hommes pour le local meubles (P'ty grenier). Protocole sanitaire en vigueur.

ACPG TOE CATM et VEUVES

Le trésorier se tiendra à disposition pour le paiement des cotisations, sous la mairie de Guilers, salle Claudel, de **9 h 30 à 11 h le samedi 26 février**. Le montant de la cotisation est de 25 € pour l'année 2022.



Club Emeraude

Il est rappelé aux personnes qui pratiquent l'activité gym-santé que la participation financière pour le deuxième trimestre (période du 3 janvier au 31 mars) a été fixée à 27 €. Les personnes qui n'ont pas encore payé sont invitées à le faire rapidement.



Sport

Amicale Laïque - Section Cyclo

Dimanche 27 février circuit n°9 : G1/G2 : départ 8 h 30, distance 80 km. G3 : départ 8 h 45, distance 49 km. Départ du complexe sportif Louis Ballard.



Club d'athlétisme guilérien

Entre fort & Château

Dimanche 6 mars, 10^{ème} édition « Entre fort & Château ». 9 h : randonnées, marche nordique / 8 et 12 km, 10 h : trail 16 km, 10 h 15 : course nature 8 km.

Running

Vendredi 25 février : (18 h 15 portail Ballard) : fractionné (seuil).

Dimanche 27 février : (9 h 30 parking cimetièrre) : sortie longue (13 ou 21 km).

Mardi 1^{er} mars : (18 h 15 salle) : PPG/PPS gainage.

Mercredi 2 mars : (18 h 15 portail Ballard) : 3 circuits 9, 10,5 et 12 km.

Marche nordique

Dimanche 27 février : rdv 9 h 30 au Fort de Penfeld. Reconnaissance circuits « Entre Fort et Château ».

Athlétisme

Dimanche 27 février : ½ Finale du Championnat de France de Cross-Country à EU (76) : annulée le week-end dernier, reportée ce dimanche. Départ **samedi 26** à 9 h en car, parking du stade de St Renan.

Samedi 5 mars : championnat de Bretagne Minimes en salle à Guilers.



Sport (suite)

ASG



Vendredi 25/02 : Vétérans : reçoit Le Faou à 20 h 30.

Samedi 26/02 : U6 et U7 : entraînement à 10 h, U8 : plateau à 10 h à Guilers, U9 : plateau à 10 h à Plourin, U11A : match à la Légion, U10A : match à Portsall à 10 h 30, U11B : match à St Renan à 11 h, U11F : exempt, U13F : reçoit Dirinon à 11 h, U15F : match à Concarneau à 14 h 30, U13A : reçoit Milizac à 11 h 45, U13B : reçoit Lampaul à 13 h 30, U12A : reçoit Plouvien à 11 h 45, U12B : reçoit St Renan à 13 h 30, U14 : reçoit Penmarch à 16 h, U15A : match à Ergué Gabéric à 15 h 30, U14B : reçoit Locmaria à 14 h, U16 : match à Carhaix à 15 h 30, U17A : reçoit la Cavale à 15 h 30.

Dimanche 27/02 : Seniors A : reçoit Berven à 15 h 30, Seniors B : match à Lannilis à 13 h 30, Seniors C : repos, Seniors D : match à St Pabu à 13 h 30.

Bleuets de Guilers



Samedi 26 février : à domicile : U11F2 contre Bohars, rdv à 12 h, U11M contre Gouesnou, rdv à 12 h, U13F1 contre BC Léonard, rdv à 13 h 15, U13M contre Saint Renan (salle de Milizac), rdv à 15 h, U15F contre Hennebont, rdv à 15 h 15, U15M contre Morlaix (salle de Milizac), rdv à 16 h 15. *A l'extérieur* : U9F pour Plouarzel, rdv à 12 h 15, U9M pour Milizac, rdv à 12 h, U11F1 pour BC Léonard, rdv à voir à la salle, U15F2 exempt, U17M pour Ergué Armel, rdv à 14 h, seniors gars 1 pour Morlaix, rdv à 19 h 30.

Dimanche 27 février : à domicile : Seniors filles contre Morlaix à 14 h 30, Seniors gars contre Saint-Divy, rdv à 9 h 45. *A l'extérieur* : Seniors filles 2 pour Crozon, rdv à 13 h 45.

Vie commerciale

Ecole de crêpiers Blé Noir

Atelier « Pliages et Garnitures » : **samedi 5 mars** de 9 h à 12 h.

Atelier « Découverte 4 h » : **samedi 5 mars** de 13 h 30 à 17 h 30, **samedi 12 mars** de 10 h à 14 h, **samedi 26 mars** de 13 h 30 à 17 h 30.

Atelier « KIG HA FARZ » : **samedi 12 mars** de 15 h 30 à 18 h 30.

Atelier « Découverte 1 JOUR » (attention plus qu'une place !) : **samedi 19 mars** de 10 h à 17 h.

Crêperie d'application : c'est le « Vendredi Ecole ! » Venez déguster les crêpes réalisées par nos élèves crêpiers ! Menu-crêpes à 8 euros sur place ou à emporter ! **Vendredi 25 mars**.

Atelier « Cocktail et Planche Apéro » : **samedi 26 mars** de 9 h à 12 h.

Pour tous renseignements et inscriptions – www.blenoir.com ou 06 33 75 27 26.



Vie paroissiale

Messe chaque jeudi à 9 h 15.

Samedi 26 février : messe à 18 h à Guilers.

Dimanche 27 février : messe à 10 h 30 à Plouzané.



Divers

Trouvé / Perdu

Trouvés : perruche jaune, étui à lunettes. **Perdus** : porte carte, clés, téléphone, chat roux aux yeux bleus, laisse avec harnais.

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.